



Les associations de Montreuil-Juigné s'engagent à préserver l'environnement

CHARTE ÉCORESPONSABLE DES ASSOCIATIONS DE MONTREUIL-JUIGNÉ

L'objectif de la présente charte est de réduire l'impact des associations et des citoyens sur l'environnement.

La Charte est évolutive, les actions pourront évoluer en fonction du bilan de la première année : en 2024, les incontournables sont : réduire ses déchets, trier ses déchets restants et être attentif à sa consommation d'énergie et d'eau.

Le respect de ces trois incontournables conditionnera la subvention municipale, la mise à disposition des salles et du matériel communal à l'association pour l'année 2024

L'association :s'engage à mettre en œuvre les <u>trois incontournables</u> pour l'année 2024.	
Communiquer car on a tous notre rôle à jouer !	Rendre sa communication responsable en sensibilisant les adhérents à la démarche écoresponsable et le public lors de manifestations et au quotidien (affiches de tri, dans les emails)
	Rendre sa communication responsable en étant attentif aux supports employés (papiers issus de filières responsables, encres végétales, mix papier/numérique équilibré)
Réduire ses déchets et sa consommation d'énergie	Réduire les déchets (stop à l'usage unique, privilégier la location, le réemploi, la seconde main, les objets réutilisables, le vrac)
	Trier les déchets restants (bacs de tri, compost) au quotidien, lors d'événements et laisser les lieux propres à la fin de l'utilisation
	Réduire, être attentif à ses dépenses d'énergies et d'eau (éclairages, robinets, chauffage)
	Lors d'événements penser aux cadeaux et goodies responsables (kit écoresponsable, sac de graine)
Se déplacer responsable	Encourager les déplacements actifs (marche, vélo) entre les locaux de l'association, la maison, et le travail.
	Lors de manifestations : Encourager les participants et visiteurs aux mobilités actives, transports en commun et au covoiturage (plan d'accès, communiquer les lignes de bus etc)
Mutualiser pour moins consommer et transformer ses habitudes	Mutualiser les outils matériels (écocup, chaises, tables) et retours d'expérience
	Mutualiser les espaces (locaux)
Collaborer pour une plus grande efficacité "Seul on va plus vite ensemble on va plus loin!"	Mise en place d'un ou plusieurs "éco référent(s)" au sein de l'association
	Instaurer une collaboration entre les éco référents des autres associations
	Réaliser et diffuser un bilan annuel des actions « éco-responsables » mises en place.
	Collaborer avec des partenaires et sponsors responsables

ALe Signature :